



INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC
TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021
PROGRAMME SENEGALAIS

REINSCRIPTION	FORFAIT REINSCRIPTION	MENSUALITES RESTANTES (8)	COUT ANNUEL REINSCRIPTION / SCOLARITE ET FRAIS GENERAUX
PRIMAIRE	156 000	69 000	708 000
COLLEGE	163 000	72 000	739 000
LYCEE	175 000	85 000	855 000

PREMIERE INSCRIPTION	FORFAIT INSCRIPTION	MENSUALITES RESTANTES (8)	COUT ANNUEL INSCRIPTION / SCOLARITE ET FRAIS GENERAUX
PRIMAIRE	236 000	69 000	788 000
COLLEGE	243 000	72 000	819 000
LYCEE	255 000	85 000	935 000

A NOTER

*Lors d'une réinscription ou d'une première inscription, vous payez le FORFAIT REINSCRIPTION OU INSCRIPTION qui comprend : des droits de réinscription ou inscription, la scolarité du mois de Juin 2021, la cotisation à l'Association Sportive et à l'Association des Parents d'Elèves.

*La facturation de la scolarité est annuelle par famille et payable selon un échéancier mensuel, les 5 de chaque mois, du 05 Octobre 2020 au 05 Mai 2021.

Cet échéancier peut évoluer selon les services annexes facturés en sus.

- Cantine ou Snack : voir la fiche des tarifs et abonnements
- Transport : voir la fiche des tarifs et abonnements
- Activités périscolaires (musique, sport, art, etc...: liste et tarifs communiqués dès la rentrée)
- Sorties pédagogiques : suivant la programmation annuelle décidée en Conseil d'Etablissement
- Autres services consommés en cours d'année scolaire.

*L'uniforme est payé au comptant selon la commande du parent pour leur(s) enfant(s) : voir fiche commande uniforme

Fait à Dakar le 27 mai 2020

Le Chef d'Etablissement
Rayanna TALL

